

COMMUNE DE STORCKENSOHN

Département du Haut-Rhin
Arrondissement de THANN

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 02 mai 2022 – 19h30 heures

Présents : MM. KARCHER Jacques, DAUVERGNE Nathalie, HAURY Evelyne, LERCH Michaël, OTT Martial, SIMON Manuela, STUDER Jean-Luc, THUILLIER Christelle, et Mme VERGER Christelle

Absents excusés : SCHNEIDER Arthur

Absent non excusé : néant

Ont donné procuration : néant

Ordre du jour

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte-rendu de la séance du 04 avril 2022
- 3) Charte Eco-Exemplarité
- 4) Suivi des travaux entrées village
 - a) Près du Château
 - b) Eichkopf
- 5) Tour de Storckensohn
 - a) Bilan
 - b) Maintenance
- 6) Commémoration du 8 mai
 - a) Storckensohn
 - b) Husseren
- 7) Divers

1) Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne à l'unanimité Madame Christelle THUILLIER comme secrétaire de séance.

2) Approbation du procès-verbal de la réunion du 04 avril 2022

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 04 avril 2022, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

3) Charte Eco-Exemplarité

Le SM4, en tant que collectivité coordinatrice du Collectif de Prévention des déchets, a proposé une adhésion à la charte éco-exemplarité, élaborée collaborativement avec plusieurs collectivités de son territoire.

La Commune de Storckensohn y a adhéré et a participé à la cérémonie de lancement de la charte éco-exemplarité, le jeudi 29 avril à Wattwiller, représentée par le binôme élue-agent référent.

Un petit rappel des objectifs de d'adhésion :

- contribuer à la réduction des déchets
- faire preuve de légitimité et valoriser son engagement
- inciter les autres acteurs du territoire à adopter des pratiques éthiques visant la réduction des déchets
- échanger et partager avec les collectivités voisines.

15 communes sont adhérentes, dont 2 de la Communauté de Communes de la vallée de Saint-Amarin.

Un rendez-vous est pris pour le mardi 03 mai à 9h en mairie, afin de réaliser un état des lieux et la mise en place d'une meilleure réduction des déchets et d'une meilleure valorisation, compost...

4) Suivi des travaux entrées village

a) Près du Château

Monsieur LERCH Michaël rend compte des divers travaux effectués à l'entrée du village.

Ces travaux ont été réalisés par lui-même, Messieurs WYSS et OTT.

Les frais pour la commune :

- location des machines
- achat de plants d'arbustes et d'arbres à tige haute.

Monsieur le Maire précise que pour l'acquisition des arbres, il serait souhaitable de passer par la commande groupée au titre du Gerplan.

Des travaux de plantations d'arbustes sont prévus afin de constituer une haie de 80cm de haut devant le parking.

b) Eichkopf

Monsieur le Maire indique que la plantation des arbres, est en cours de réalisation par l'ONF.

Les troncs au sol, ont été coupés en bûche d'un mètre et laissés sur place formant ainsi une protection des pousses contre les animaux (seul l'enlèvement des bois au sol était mentionné dans le devis).

La création d'îlots de plantation d'arbres par essence n'a pas été faite.

Qui s'occupera de l'entretien ?

Ces points seront à voir avec l'agent ONF, Monsieur FLUHR Samuel.

5) Tour de Storckensohn

a) Bilan

Il a été soulevé le problème du double balisage qui peut créer problème pour certains promeneurs. Les chasseurs ont également été un peu réticents au sujet du passage du sentier au niveau du chalet de chasse.

Très beau travail. Une inauguration aura lieu (voir modalités avec le Club Vosgien) :

- date
- marche au sommet du Eichkopf
- invités...

b) Maintenance

Il est également discuté de la maintenance, le suivi, l'entretien par une équipe de bénévoles (habitant en charge d'un certain tronçon). Il faudrait environ une dizaine de personnes.

A définir.

Une journée de travail devrait être programmée. La date retenue sera connue dès que la date de l'inauguration aura été définie.

6) Commémoration du 8 mai

a) Storckensohn

La commémoration se fera en comité réduit du fait de la grande cérémonie à Husseren. Le Maire et les élus sont conviés, ainsi que Monsieur SCHNEIDER François.

b) Husseren

La cérémonie se déroulera au monument aux Morts d'Husseren (à côté de l'église).

Seront présents :

- Madame la Sénatrice
- Monsieur le Député
- les Maires des 5 communes
- les chorales
- les musiciens
- le Corps des Sapeurs-Pompiers du CPI du Chauvelin
- les écoliers
- la population.

7) Divers

a) Coiffeuse itinérante

Madame Sandrine MURER avait fait une demande en 2020 au sujet d'un camion « salon de coiffure » itinérant en tournée dans les villages, pour les personnes désireuses de se faire couper les cheveux sans se déplacer.

L'emplacement du camion reste à définir.

Le « Mur'Hair Truck de Sandrine » se stationnera à un emplacement précis, la cour de l'école est proposée.

b) Aire de jeux

Monsieur le Maire informe l'assemblée du mécontentement de certains riverains au sujet de l'emplacement pour l'éventuelle aire de jeux.

Rien n'est encore défini.

c) Garage à vélo pour les élèves prenant le bus

Monsieur le Maire signale à l'assemblée qu'il avait été saisi d'une demande de la part de la directrice du RPI au sujet de la mise en place d'un garage à vélo pour les élèves.

Il a été mis en place sous le préau dans la cour de l'ancienne école. A l'abri de la pluie et des regards, il est jugé trop loin de l'arrêt de bus.

Il est suggéré de faire une petite avancée de toit à l'arrière de l'arrêt de bus afin d'y mettre le garage à vélo. De ce fait, les vélos seront à l'abri de la pluie.

L'éclairage de l'arrêt de bus pour l'hiver est souhaité. Installation à définir.

La séance a été levée à 21h05.